

# Généraliser la formation judiciaire sur la cybercriminalité et les preuves électroniques

**Atelier international organisé dans le cadre des projets CyberCrime@EAP et GLACY  
accueilli par l'Institut national roumain de la magistrature  
Bucarest, Roumanie, 2 – 3 juin 2014**

## Descriptif (projet)

### Contexte

Face à la menace que représente la cybercriminalité et à l'importance de plus en plus grande des preuves électroniques dans les procédures pénales, il est essentiel que les juges et les procureurs aient accès à une formation dans ces domaines leur permettant d'acquérir au moins des connaissances élémentaires en la matière. En 2009, le Conseil de l'Europe a adopté en ce sens un [concept](#) préconisant l'intégration de modules portant sur la cybercriminalité et les preuves électroniques dans les programmes des institutions de formation judiciaire. Le concept a été testé avec succès en Europe du Sud-Est et du matériel de formation ([formation de niveau élémentaire](#), [formation de niveau avancé](#), [guide sur les preuves électroniques](#)) a été développé. La mise en œuvre de ce concept bénéficie désormais de l'appui des projets [CyberCrime@EAP](#) et [GLACY](#) dans d'autres régions également.

### Objectif

L'atelier a pour objectif :

- De préparer les éléments des concepts de formation judiciaire nationale pour chacun des pays participants.

### Participants

L'atelier s'adresse essentiellement aux représentants des institutions de formation de juges et procureurs occupant des postes de direction ou en charge de l'élaboration des programmes. Les projets CyberCrime@EAP et GLACY prendront en charge les frais de voyage et de séjour de :

- Deux représentants des institutions de formation judiciaire de chacun des pays du Partenariat oriental : Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldova et Ukraine ;
- Deux représentants des institutions de formation judiciaire de chacun des pays prioritaires suivants dans le cadre du projet GLACY : Maurice, Maroc, Philippines, Sénégal, Afrique du Sud, Sri Lanka et Tonga.

Les langues de travail seront l'anglais, le français et le roumain.

### Lieu

L'atelier aura lieu à l'Institut national roumain de la magistrature ([www.inm-lex.ro](http://www.inm-lex.ro)) à Bucarest :  
Bd. Regina Elisabeta, no. 53, secteur 5, Bucarest

[www.coe.int/cybercrime](http://www.coe.int/cybercrime)

## Programme (projet)

Lundi, 2 juin 2014	
8h30	<b>Enregistrement</b>
9h00	<p><b>Session d'ouverture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Octavia Spineanu-Matei, Directrice, Institut national de la magistrature</li> <li>- M. Adrian Bordea, juge, Président du Conseil supérieur de la magistrature et/ou M. George Muscalu, procureur, vice-Président du Conseil supérieur de la magistrature</li> <li>- Mme Simona-Maya Teodoroiu, Secrétaire d'Etat, Ministère de la Justice</li> <li>- M. Alexander Seger, Chef du Bureau de Programme sur la cybercriminalité, Conseil de l'Europe</li> </ul>
9h45	<p><b>Justification et explication de la nécessité de mettre en œuvre une formation sur la cybercriminalité et les preuves électroniques</b></p> <p>Modérateur: Pedro Verdelho, Portugal</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remarques liminaires (Nigel Jones, UK / Ioana Albani, Roumanie / Estelle De Marco, Université de Montpellier)</li> <li>- Observations des participants</li> </ul>
10h15	<p><b>Le concept de la formation judiciaire du Conseil de l'Europe : les composantes</b></p> <p>Modérateur: Pedro Verdelho, Portugal</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction du concept (Cristina Schulman, Roumanie)</li> <li>- Expérience in dans les pays de l'Europe du Sud-Est (Kornelija Ivanušić, Croatie)</li> </ul>
11h00	<i>Pause-café</i>
11h15	<p><b>Système de formation actuel et les institutions dans les pays participants</b></p> <p>Modérateur: Esther George, Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tour de table: courte présentation par les pays participants des systèmes de formation initiale et continue, des formateurs, des instituts de formation et des supports de formation disponibles</li> </ul>
12h30	<i>Pause déjeuner</i>
14h00	<p><b>Travail en groupe : éventuelles composantes d'une stratégie nationale de formation</b></p> <p>Divisés en groupes, les participants discuteront des éléments probables composant les stratégies de formation judiciaire afin d'assurer la plus large diffusion des formations possibles pour les juges et des procureurs en matière de cybercriminalité et de preuve électronique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe 1: Maroc et Sénégal (animateurs : Estelle de Marco, Montpellier / Adel Jomni, Montpellier)</li> <li>- Groupe 2: Arménie, Azerbaïdjan, Bélarusse, Géorgie, Ukraine (animateur : Nigel Jones / Kornelija Ivanusic)</li> <li>- Groupe 3: Maurice, Philippines, Sri Lanka, Afrique du Sud, Tonga (animateur :</li> </ul>

	<p>Esther George, UK / Pedro Verdelho, Portugal)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe 4: Moldavie et la Roumanie (animateur : Ioana Albani)</li> </ul>
<b>Mardi, 3 juin 2014</b>	
9h00	<p><b>Composantes des stratégies nationales de formation : résultats du travail en groupe</b></p> <p>Modérateur: Esther George, Royaume-Uni</p>
10h30	<i>Pause-café</i>
11h00	<p><b>Supports de formation disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Supports de formation du Conseil de l'Europe (Pedro Verdelho/Nigel Jones) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation élémentaire</li> <li>- Formation avancée</li> <li>- Guide sur la preuve électronique</li> </ul> </li> <li>- Supports de formation développés par la France (Adel Jomni, Université of Montpellier)</li> <li>- Matériel des pays participants</li> </ul>
12h30	<i>Pause déjeuner</i>
13h30	<p><b>Préparation des éléments de stratégies de formation nationales et les étapes à suivre</b></p> <p>Chaque délégation nationale est invitée à préparer des composantes des stratégies nationales de formation : comprenant la cybercriminalité et la preuve électronique dans les modules des institutions de formation judiciaire.</p> <p>(Aide des animateurs)</p>
15h30	<p><b>Présentation par chacun des pays des composantes des stratégies nationales de formation</b></p> <p>Modérateur: Estelle de Marco, France</p> <p>Les délégations sont invitées à présenter un résumé des composantes préparées.</p>
17h00	<p>Conclusions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Octavia Spineanu-Matei, Director, Institut national de la magistrature</li> <li>- Alexander Seger, Chef du Bureau de Programme sur la cybercriminalité, Conseil de l'Europe</li> </ul>
18h00	<i>Fin de l'atelier</i>

## Contact

Conseil de l'Europe :  
Polixenia Calagi  
Responsable de projet  
Bureau de programme sur la cybercriminalité (C-PROC) du Conseil de l'Europe  
Bucarest, Roumanie  
[Polixenia.CALAGI@coe.int](mailto:Polixenia.CALAGI@coe.int)

Institut national roumain de la magistrature:  
Razvan Mihaila  
Expert  
Institutul National al Magistraturii  
Tel: 021 407 62 51  
Fax: 021 407 62 59  
Email: razvan.mihaila@inm-lex.ro

